



Lille, le 2 octobre 2010

Monsieur le président,

Ce mardi 29 septembre, à une heure de grande écoute, sur une chaîne d'information mainstream, Eric Zemmour a tenu les propos suivants concernant les mineurs non accompagnés : « *il sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs. C'est tout ce qu'ils sont. Tous, Tous, Tous.* »

Ce passage a été diffusé par la chaîne CNews en différé. Par conséquent, il ne s'agit pas d'un malencontreux dérapage mais bien d'une tribune xénophobe et d'extrême droite qui incite à la haine et au rejet des enfants qui arrivent seuls sur notre territoire après un parcours dangereux et traumatisant. Ils ont besoin de soin, d'accompagnement, de fraternité. C'est pour cela que la loi les confie à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les déclarations de Zemmour qui essentialisent l'ensemble de ces enfants et adolescents génèrent un facteur de danger supplémentaire puisqu'elles distillent dans la population haine, rejet et incitent aux agressions.

En tant que président du Département du Nord, protecteur désigné par la loi de ces enfants, nous, organisation syndicale représentant les professionnelLES exerçant quotidiennement ses missions de protection, vous demandons expressément, comme viennent de le faire vos homologues de Loire Atlantique, Gers et Landes, de déposer plainte contre Eric Zemmour et la chaîne CNews, receleuse de ses propos.

Comptant sur votre humanité, votre sens des responsabilités, recevez, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Olivier TRENEUL,  
porte parole.

Pour **SUD**,  
Dominique THIERY,  
porte parole.

Jonathan CLAUDEL,  
porte parole.